



# Partage de Carême 2018

lundi 19 février 2018, par [Paroisse Saint-Médard](#)

## Partage avec les Frères

Comme chaque année, nous vous proposons 2 projets de partage de Carême :

- 1. Accueil d'une famille de réfugiés
- 2. Projet pour les jeunes de la rue de Brazzaville : l'Espace Jarrot

### 1. Accueil d'une famille de réfugiés

**Nous nous préparons dans les toutes prochaines semaines, avec une grande joie, à accueillir une famille de réfugiés syriens**

- Grâce à la mobilisation de nombreux paroissiens et paroissiennes, cette famille va pouvoir accéder à un logement pérenne de 2 pièces, situé en plein cœur de notre quartier. Le montant des dons de notre communauté paroissiale nous permet d'assurer le versement d'un loyer pendant au moins 3 ans.
- Cette action solidaire est l'heureux résultat d'un projet lancé lors du carême 2017, en réponse aux appels lancés par le Pape François, relayé par nos évêques, à une action de solidarité concrète dans chaque paroisse.

*Nous étions une quarantaine à avoir répondu à cet appel le 15 mars 2017, en venant écouter le témoignage de paroisses voisines déjà impliquées, avec l'objectif d'apporter nous aussi notre pierre à ce vaste élan de solidarité.*

*Dès cette date, un groupe de pilotage du projet s'est constitué, et a pu rapidement avancer en bénéficiant de l'expérience et des contacts partagés avec d'autres paroisses, du 13ème en particulier.*

Nous avons au cours des premiers mois sélectionné nos partenaires : Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL).

Les promesses de dons de notre communauté paroissiale nous ont ensuite permis de nous engager définitivement.

### ***L'accueil et l'accompagnement proprement dits de cette famille***

La recherche d'un logement terminé, nous devons maintenant nous préparer à l'étape suivante : l'accueil et l'accompagnement proprement dits de cette famille, chacun en fonction de ses compétences et de son charisme :

- un appartement vide à meubler : *organiser une quête spécifique, rassembler des dons, accompagner la famille pour s'équiper, monter des meubles, etc.*
- accompagnement « culturel » : *découverte du quartier, de Paris, etc.*
- accompagnement « citoyen » : *aide aux démarches administratives, inscriptions, abonnements divers*
- organisation de moments partagés en famille, en paroisse
- apprentissage ou amélioration du français, sans doute aide scolaire
- un engagement plus spécifique d'une ou deux personnes de la paroisse : participer au groupe local de SNL, qui assure le suivi social de la famille, afin que celui-ci se fasse en coordination permanente avec notre paroisse.

### **Nos partenaires :**

Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), qui assure l'intermédiation locative et le suivi social de la famille, et l'Œuvre d'Orient, qui assure un hébergement temporaire des réfugiés pendant la période de leur demande d'asile, et a ensuite besoin de leur proposer un logement pérenne, lorsque leur statut de réfugié est obtenu.

### **Don par chèque**

à l'ordre de : « Paroisse Saint Médard » sous enveloppe spécifiant « Accueil d'une famille de réfugiés »

---

## **2. Projet pour les jeunes de la rue de Brazzaville**

### **L'Espace Jarrot, centres d'écoute et d'hébergement pour les enfants des rues de Brazzaville, République du Congo**

#### **L'Espace Jarrot en quelques mots :**

- Créé en 1997 par l'association des Spiritains au Congo (ASpC), l'Espace Jarrot mène une action d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion auprès des enfants et jeunes de la rue de Brazzaville. Chaque année, environ 400 enfants âgés entre 4 et 21 ans sont accueillis. 95% sont des garçons.
- 3 approches : travail d'approche dans la rue, travail avec les familles par les enquêtes et la médiation familiale, hébergement en foyer pour les jeunes qui veulent sortir de la rue et ne peuvent être réinsérés en famille.

#### **Mission :**

- Redonner confiance et espoir aux enfants des rues afin qu'ils construisent leur avenir.

#### **Activités :**

- Accueillir et éduquer les enfants en rupture et en souffrance
- Réinsérer les enfants au sein de leur famille
- Accompagner les enfants dans leur insertion socio-professionnelle (scolarisation, formation professionnelle)
- Prévenir la rupture par la sensibilisation et le soutien auprès des familles en détresse.

## Dons

Les dons sont récoltés par "Apprentis d'Auteuil" qui les reversera intégralement à l'Espace Jarrot. Ils ouvrent droit à une réduction fiscale de 75% (reçu délivré par "Apprentis d'Auteuil").

- don par chèque à l'ordre de : « **Fondation d'Auteuil** » accompagné du formulaire et sous enveloppe T (*disponibles dans l'église*)
- don en suivant [ce lien vers la page internet des dons en ligne du site des Apprentis d'Auteuil](#). **en précisant "pour l'Espace Jarrot"**
- *N.B. : Les dons en espèces versés à la Paroisse devront être identifiés "Espace Jarrot". Ils seront bien entendu reversés à "Apprentis d'Auteuil" mais ne feront pas l'objet d'un reçu fiscal.*

## L'Espace Jarrot plus en détail :

Parce que tous les enfants méritent de vivre et de construire leur avenir avec espoir et confiance, l'Espace Jarrot se décline en deux infrastructures : le centre d'écoute ou Espace Père Jarrot et le centre d'hébergement ou La Case David.

Afin de mener à bien ses différentes activités, l'équipe de l'Espace Jarrot composée d'éducateurs et d'éducatrices, d'une infirmière-psychologue, d'un directeur, met en œuvre plusieurs démarches complémentaires :

- **Le travail en milieu ouvert** : parce que le premier contact est une des clés de réussite, les éducateurs de l'Espace Jarrot partent régulièrement à la rencontre des enfants des rues en fréquentant leur milieu de vie (marchés et autres lieux publics) afin d'instaurer un climat de confiance, le dialogue et une prise en charge qui se poursuivra au centre d'écoute si l'enfant l'accepte.
- **Le centre d'écoute (Espace Père Jarrot)** : parce que le quotidien rime avec isolement, malnutrition, fatigue... trois jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi), le centre d'écoute offre une parenthèse. Les enfants s'y rendent pour se reposer, se laver, être soigné, se nourrir mais aussi et surtout pour être écouté, partager des instants d'activités ludiques (jeux, théâtre, chant, danse...) et scolaires (alphabétisation, lectures...). Ces permanences permettent à l'équipe éducative d'observer et de stabiliser l'enfant avant de mettre en place les démarches de réinsertion familiale et/ou d'insertion socio-professionnelle.
- **La médiation familiale** : parce qu'un enfant a besoin de sa famille pour grandir, l'équipe de l'Espace Jarrot mène systématiquement un travail d'investigation et d'observation afin de renouer les liens familiaux. Lorsque la famille est recouvrée, un travail d'accompagnement et de suivi est réalisé.
- **Le centre d'hébergement (La Case David)** : parce que le retour en famille n'est pas toujours possible mais que l'enfant manifeste son souhait de quitter la rue, le centre l'accueille en échange de son engagement scolaire (pour les plus jeunes) ou de sa poursuite d'une formation professionnelle (à partir de 16 ans).

*Le centre est géré par un directeur, assisté de 6 éducateurs permanents. Ils sont aidés de manière ponctuelle par une infirmière, une psychologue et une assistante sociale. En 2005, près de 300 enfants ont fréquenté le centre d'écoute, 78 enfants ont été réinsérés en famille, et 30 places étaient disponibles pour la prise en charge totale en foyer. La finalité du travail de l'Espace Jarrot est toujours la réinsertion des enfants dans leurs familles lorsque cela est possible et l'insertion socio-professionnelle.*

- Le travail de la rue :
  - Régulièrement les éducateurs de l'Espace Jarrot vont à la rencontre des enfants des rues dans leur milieu de vie. Cette première prise de contact permet d'établir un climat de confiance propice au dialogue qui ne peut s'effectuer que dans la rue car les enfants refusent généralement de fréquenter des structures qu'ils ne connaissent pas. Il permet aussi de détecter certaines urgences mais aussi d'identifier les enfants récemment arrivés dans la rue.
- Les centres d'écoute de Bacongo et Mougali :
  - Quatre jours par semaine les enfants vivants dans la rue peuvent venir se reposer, se laver, se

soigner, se nourrir et se confier aux éducateurs, au psychologue, à l'infirmière. Par ailleurs, des activités éducatives (alphabétisation) et ludiques leur sont proposées. C'est le début de l'accompagnement éducatif qui vise en premier lieu à sensibiliser l'enfant à un retour en famille et en second lieu à préparer cette hypothétique réinsertion. Il s'agit notamment de stabiliser l'enfant sur le plan comportemental et de lui proposer une remise à niveau scolaire.

- Un foyer d'hébergement : Il accueille les enfants stabilisés pour lesquels la réinsertion en famille n'est pas possible. Ces enfants sont soit scolarisés soit en formation professionnelle.
- Médiation familiale : Lorsqu'un enfant décide de quitter la rue, les éducateurs envisagent systématiquement avec lui de renouer le contact avec sa famille, et tentent par la suite d'y réinsérer l'enfant. Ce travail nécessite de nombreuses enquêtes avant la réinsertion familiale et un travail de suivi par la suite.
- La scolarisation et la formation professionnelle : L'insertion socio-professionnelle de ces enfants passe nécessairement par l'accès à l'éducation et la formation. Ainsi, une fois stabilisé, et ayant intégré le foyer d'hébergement, une famille d'accueil ou réintégré leur propre famille, la scolarité ou la formation professionnelle des enfants des rues est prise en charge par l'Espace Jarrot, condition nécessaire à la scolarisation ou la formation professionnelle de l'enfant ou du jeune. Les éducateurs sont ainsi chargés de suivre les enfants dans les différents établissements fréquentés.



